
Pour retrouver l'intégralité des résultats de
l'étude prenez contact avec la Fédération
Nationale des Chasseurs

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER 
POUR LA CHASSE ET LA NATURE



Fédération Nationale **des Chasseurs**

Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 20 - www.chasseurdefrance.com

Agence **MP** - Tél. +33 (0)3 44 86 26 60 - FCS Complègne B 331 944 512 - Crédits photos : www.dgestim.fr - FNC - Fotolia - Shutterstock - iStock - Juillet 2017



APPORTS DE LA CHASSE À LA NATURE ET À LA SOCIÉTÉ

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE BIPE 2

Fédération Nationale **des Chasseurs**



SOMMAIRE

Introduction 4 - 5

Bénéfices et apports de la chasse aux chasseurs 6 - 9

Les motivations de la pratique de la chasse	6
L'acquisition de compétences et de connaissances	7
L'impact sur le bien-être	8
La venaison : les motivations de la consommation de gibier	9

Bénéfices et apports de la chasse à la société 10 - 15

Les bénéfices sociologiques : vecteurs de cohésion sociale et de partage	10
Sur le terrain, un brassage sociologique sans précédent	11
La venaison : le partage au cœur de la découverte de plats conviviaux	12
L'animation territoriale	13
La transmission et l'éducation à la nature	14

Bénéfices pour les autres acteurs des écosystèmes 16 - 17

Les bénéfices pour les activités économiques	16
Les apports de la chasse aux activités en milieu naturel	17

Services environnementaux 18 - 19

Les apports de la chasse à la nature	18
--------------------------------------	----

Les chiffres par écosystème 20 - 21

Un monde sans chasse. À quel prix ? 22 - 23



L'avis de l'expert Jean-Pierre ARNAUDUC, directeur technique de la Fédération Nationale des Chasseurs

Révéler la valeur cachée des milieux naturels

Nos milieux naturels sont détruits, artificialisés, par notre économie. On argue ainsi de leur « mise en valeur économique », comme si sans cela, dans leur état naturel, ils n'avaient pas de valeur pour notre économie. Or, aujourd'hui, de nouvelles politiques affirment le contraire : les milieux naturels ont aussi une valeur pour notre économie, mais elle est largement « cachée » car elle est le plus souvent « hors marché » : se promener dans la nature est en effet gratuit, tout comme y cueillir des mûres par exemple. Ces nouvelles politiques s'emploient donc à révéler cette valeur cachée en évaluant son équivalent économique, sa « valeur économique », et ce par de nouvelles approches de mesure, en particulier celle connue sous le terme de « services écosystémiques ». Ainsi, la protection des milieux naturels et leur conservation, seront plus efficaces car désormais envisagées comme un investissement économique pour notre société, comme une « mise en valeur économique » concurrentielle aux autres mises en valeur classiques se traduisant par la destruction ou artificialisation de ces milieux.

Dans cette approche des services écosystémiques, la chasse est valorisée et prise en compte dans les calculs.

Ainsi, à rebours de l'opinion commune, l'existence et la pratique de la chasse en France confèrent une valeur positive aux milieux naturels et donc aux territoires. Par des méthodes économiques appropriées dans le cadre théorique des « services écosystémiques », cette « valeur » a pu être traduite en termes économiques/monétaires.

Selon l'étude scientifique BIPE 2, qui a réalisé cette évaluation, la chasse confère aux milieux naturels français une valeur économique minimum de 2,9 milliards d'euros annuels, tous écosystèmes confondus, soit 56 € / ha en moyenne.

Alors que BIPE 1 a évalué l'apport économique de l'ensemble de la filière chasse à l'économie marchande du pays (son PIB), BIPE 2 a évalué l'apport économique (marchand et non marchand) des chasseurs (et non de l'ensemble de la filière) aux milieux naturels (et non à l'ensemble de l'économie française).



Le mot de Willy SCHRAEN, président de la Fédération Nationale des Chasseurs

Une étude qui met des chiffres sur une passion

Qu'apporte la chasse à la société et à la nature ? C'est cette question à laquelle nous souhaitons répondre aujourd'hui.

Il est sûr, que nous, chasseurs, pouvons

l'affirmer : « Oui, la chasse est un bienfait pour les plaines, les forêts, les zones humides qui nous entourent mais aussi pour les villes et nos campagnes ». Nous le sentons chaque jour, ici en élaguant des arbres, là en plantant des haies, plus tard en apercevant un chevreuil, une grive, un sanglier, ou encore en prélevant un brocard, un faisan, une perdrix. Cette étude, que vous tenez entre les mains, permet de mettre des chiffres sur une pratique ancestrale... quelques lignes, quelques pages – une centaine pour sa version exhaustive – pour raconter le bonheur, le don de soi, le partage et le plaisir des choses simples. Je reviendrai d'ailleurs sur une idée forte : la chasse confère à la nature une valeur de 2,9 milliards d'euros. Derrière ce calcul scientifique, on y conte les retrouvailles, les heures passées dans la forêt, ces moments donnés à la vie de son village. Autant d'actions qui sont désormais quantifiables, valorisables, explicables et qui n'appelleront pas à contestation. Laissez-moi vous souhaiter, vous qui n'êtes pas forcément chasseurs, une belle découverte, celle d'une passion vécue par 1,2 million de citoyens, qui donnent davantage qu'ils ne prennent, avec cette humilité propre à tous ceux qui s'investissent sans compter...

Bonne lecture.

Willy SCHRAEN

Le chasseur au cœur de la Stratégie Biodiversité pour 2020

L'objectif de l'étude est d'évaluer les relations réciproques entre la nature et les chasseurs, et plus largement entre la nature, les chasseurs, les autres usagers des écosystèmes chassés (promeneurs, exploitants forestiers, agriculteurs, automobilistes ...) et la société dans son ensemble.

LES CHASSEURS, ACTEURS ...

... DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

... ET DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES EN FRANCE

REPRÉSENTATION DES FLUX DE SERVICES ENGENDRÉS PAR L'ACTIVITÉ CHASSE EN FRANCE

1 Services écosystémiques : les biens et les services écosystémiques sont les avantages sociaux et économiques retirés par l'homme de son utilisation durable des fonctions écologiques des écosystèmes. Pour les chasseurs, il s'agit, entre autres, de la venaison, du bien-être personnel...

2 SERVICES ANTHROPIQUES

2 Services anthropiques de la chasse : les bénéfices (non directement issus des écosystèmes) que retire la société dans son ensemble de l'existence de la chasse et des actions des chasseurs (mixité sociale, éducation l'environnement, animation des villages...).

3 Dépenses d'usage : les dépenses financières du chasseur pour chasser.

1 SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

3 DÉPENSES D'USAGE

4 EFFORTS D'USAGE

5 SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

6 IMPACTS SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES AUTRES USAGERS



4 Efforts d'usage : les investissements, notamment en temps, du chasseur sur le territoire pour permettre la pratique de la chasse (construction d'un mirador, d'une hutte, d'une cabane de chasse, d'une palombière...).

5 Services environnementaux : les actions engagées par les chasseurs en faveur des écosystèmes (aménagement des milieux naturels, gestion de la faune sauvage, repeuplement, lutte contre les espèces exotiques envahissantes...).

6 Les services écosystémiques des autres usagers : les bénéfices retirés par les autres usagers des écosystèmes qui sont favorisés ou permis par l'action des chasseurs (entretien des chemins ruraux...), tenant compte des conflits d'usage et autres impacts négatifs.

BÉNÉFICES ET APPORTS DE LA CHASSE AUX CHASSEURS

L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET DE CONNAISSANCES

LES MOTIVATIONS DE LA PRATIQUE DE LA CHASSE POUR LES CHASSEURS :

POUR
99%
LE RAPPORT
À LA NATURE

- 1 Lien, complicité avec le/les chiens (66%).
- 2 Observation de la nature, contemplation (64%).
- 3 Activité physique de plein-air (63%).
- 4 Lien au territoire, identification au terroir (34%).
- 5 Ne faire qu'un avec la nature (16%).

POUR
82%
LA SOCIABILITÉ

- 1 Convivialité (64%).
- 2 Faire partie d'un groupe, partager des choses ensemble (48%).

POUR
78%
LA PRATIQUE
D'UNE ACTIVITÉ
RÉCRÉATIVE DE
PLEIN-AIR

- 1 Activité physique de plein-air (63%).
- 2 Liberté, évasion des contraintes du quotidien (49%).

POUR
46%
LA RELATION
AVEC LE
GIBIER

- 1 Traque, quête de la proie, compétition, ruse (27%).
- 2 Dégustation de la venaison, du gibier (15%).
- 3 Performance du tir (11%).
- 4 Trophées (2,5%).
- 5 Mise à mort de l'animal (0,5%).

95%

DES CHASSEURS DÉCLARENT AVOIR ACQUIS DES COMPÉTENCES GRÂCE À LA PRATIQUE DE LA CHASSE.

68% D'ENTRE EUX ESTIMENT QUE CES COMPÉTENCES LEUR SONT UTILES AU-DELÀ DE LA SEULE PRATIQUE DE LA CHASSE.

à **55%**
pour leur
vie personnelle
et familiale,
leurs loisirs

à **29%**
pour leur vie
professionnelle
ou associative

Les gains en compétences liés à la chasse participent à l'accomplissement personnel des chasseurs.

Ces gains ont également un intérêt pour le reste de la société : 72% estiment pouvoir les valoriser notamment dans leur vie professionnelle et citoyenne.

Les compétences professionnelles, associatives, citoyennes... développées par les chasseurs constituent les apports des pratiquants à l'ensemble de la société. Ces compétences participent aux services anthropiques de la chasse.

L'IMPACT SUR LE BIEN-ÊTRE

LE CHASSEUR SE SENT EN MEILLEURE SANTÉ QUE LE RESTE DE LA POPULATION FRANÇAISE. CE RESSENTI EST

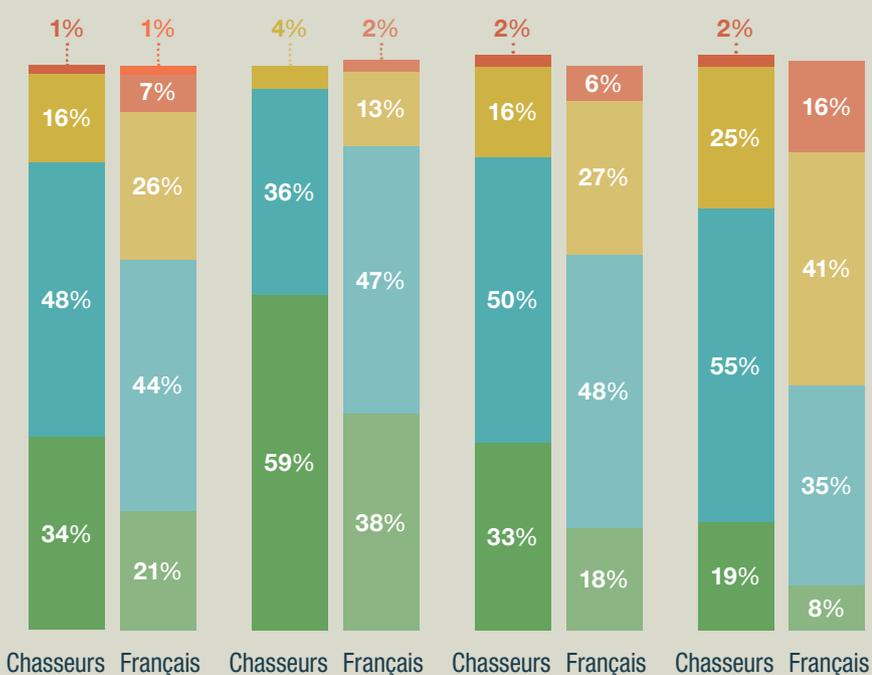
2,5 FOIS SUPÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE.



COMMENT JUGEZ-VOUS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN GÉNÉRAL ?

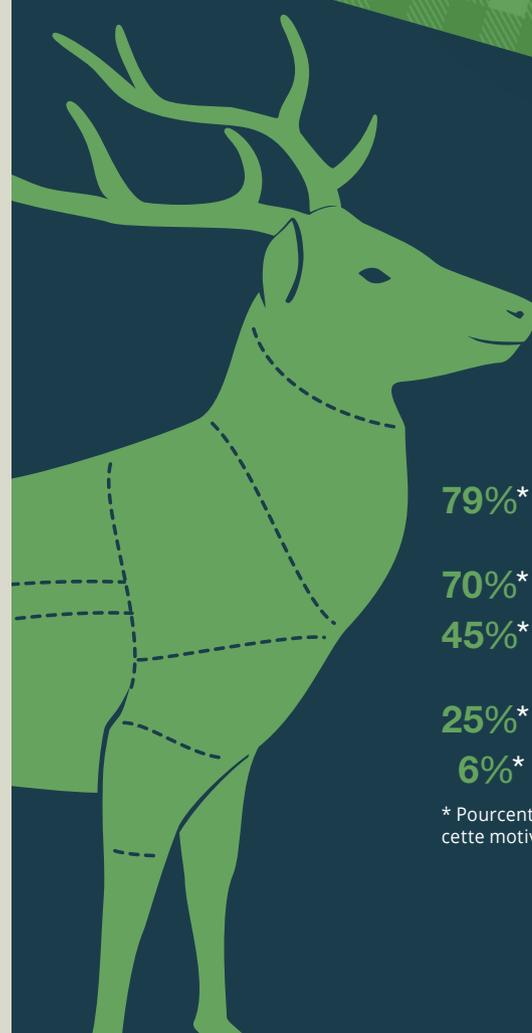
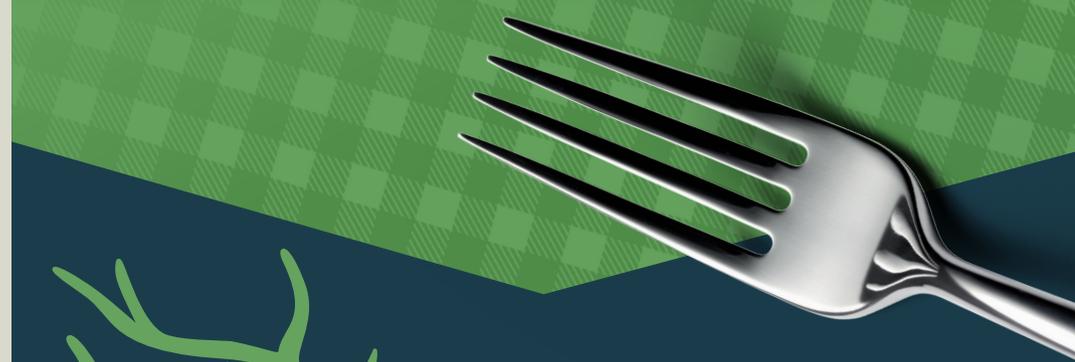
Très bon
 Bon
 Assez bon
 Mauvais
 Très Mauvais

MOINS DE 40 ANS 40-64 ANS PLUS DE 65 ANS



Sources : enquête Irdes ESPS 2012
Enquête BIPE 2

LA VENAISON : LES MOTIVATIONS DE LA CONSOMMATION DE GIBIER



LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DE LA CONSOMMATION EN VIANDE DE GIBIER

- 79%*** pour le plaisir de consommer le produit de sa chasse.
- 70%*** gustative (saveur, type de plats ...).
- 45%*** viande naturelle (ni hormone, ni additif...).
- 25%*** viande maigre, peu grasse.
- 6%*** économique, financière.

* Pourcentage du nombre de chasseurs ayant retenu cette motivation en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} position.

BÉNÉFICES ET APPORTS DE LA CHASSE À LA SOCIÉTÉ

LES BÉNÉFICES SOCIOLOGIQUES : VECTEURS DE COHÉSION SOCIALE ET DE PARTAGE

La chasse est une occasion unique de brassage intergénérationnel et sociologique. Elle apporte sa contribution à l'entretien d'une société ouverte, diversifiée et fluide.

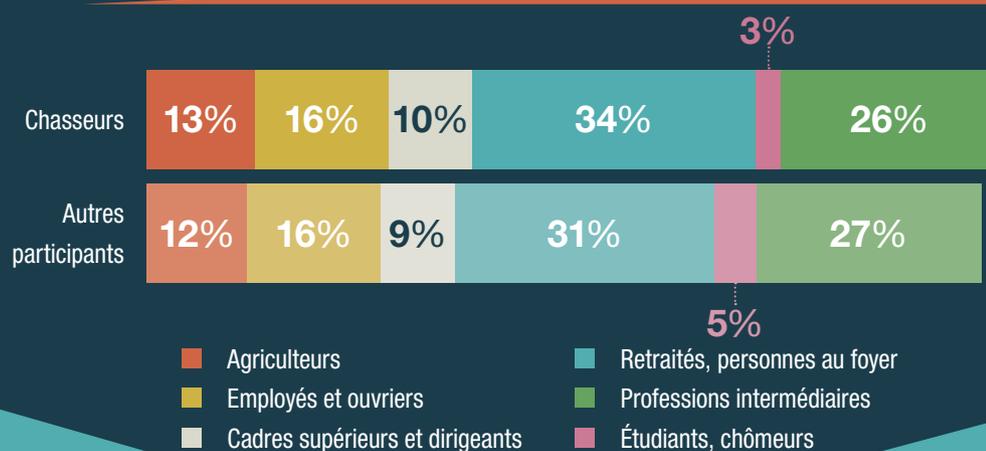
+ de
55%

DES CHASSEURS ET DES PARTICIPANTS À L'ACTION DE CHASSE SONT DES ACTIFS.

La chasse permet des rencontres et des échanges entre trois générations de chasseurs. Les femmes, quant à elles, sont présentes dans 30% des sorties de chasse.

SUR LE TERRAIN, UN BRASSAGE SOCIOLOGIQUE SANS PRÉCÉDENT

La chasse permet de dépasser les clivages sociaux : ruraux, urbains et tous les milieux socio-professionnels se retrouvent au sein des groupes de chasse.



- 70% des groupes de chasse permettent à des individus de 3 à 6 catégories socio-professionnelles de se côtoyer.
- Les urbains et les ruraux ont l'occasion de se côtoyer dans un groupe de chasse sur deux.
- 90% des chasseurs perçoivent cette diversité sociale et la jugent positive.
- 10% des chasseurs n'ont pas d'autre occasion de fréquenter cette diversité sociale.



LA VENAISON : LE PARTAGE AU CŒUR DE LA DÉCOUVERTE DE PLATS CONVIVIAUX

GIBIER DE CHASSE CHASSEURS DE FRANCE® : UNE MARQUE DE « QUALITÉ »



La Fédération Nationale des Chasseurs a créé en 2008 la marque "Gibier de Chasse Chasseurs de France®". Elle permet d'identifier un gibier tué à la chasse en France tout au long de la filière. C'est un gage de qualité pour le consommateur à la recherche d'un produit local et authentique.

44%

DE LA VENAISON RAPPORTÉE AU FOYER PAR LE CHASSEUR EST OFFERTE À L'ENTOURAGE.



LA VIANDE DE GIBIER EST BONNE POUR LA SANTÉ !

La viande de gibier est davantage adaptée aux besoins naturels des humains. Elle est légèrement plus riche en protéine que les autres viandes mais aussi plus riche en sels minéraux tel que le phosphore, le potassium et le fer. C'est une viande qui apporte également davantage de magnésium. Elle ne contient que 1 g de lipides pour 100 g de viande en moyenne, contre 15,5 g pour les autres viandes. Le peu de graisse contenu dans la viande de gibier est, pour une large part, constitué d'acides gras mono ou poly-saturés, favorables au système cardio-vasculaire.

30%

EST TRANSFORMÉE AVANT CONSOMMATION.



L'ANIMATION TERRITORIALE

70%

DES STRUCTURES DE CHASSE ORGANISENT DES MANIFESTATIONS DE CONVIVIALITÉ OUVERTES AU GRAND PUBLIC ET CONTRIBUENT AINSI À L'ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX ET À LA VIE SOCIALE.

1,2

MILLION DE PERSONNES SONT TOUCHÉES AU TRAVERS DE PLUS DE 7 000 ÉVÉNEMENTS FESTIFS ORGANISÉS SUR LES TERRITOIRES PAR LES CHASSEURS.

4%

DES CHASSEURS RÉSIDANT DANS UNE COMMUNE RURALE DE MOINS DE 2 500 HABITANTS ESTIMENT QUE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE CONSTITUE LA SEULE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE PROPOSÉE.



Depuis octobre 2016, les fédérations départementales des chasseurs se sont vues dotées d'un outil d'éducation à la nature. Créé par la Fédération Nationale des Chasseurs, Ekolien® met à disposition des salariés, du monde scolaire et du grand public, un contenu pédagogique d'une grande richesse. La découverte des animaux et des milieux naturels terrestres de notre pays est disponible sur : www.ekolien.fr

LA TRANSMISSION ET L'ÉDUCATION À LA NATURE

Les fédérations des chasseurs sont toutes des associations agréées au titre de la protection de l'environnement. Dans ce cadre, elles sont très impliquées dans la sensibilisation et la transmission des connaissances auprès des scolaires et du grand public.

LES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2015

1,1 MILLION D'EUROS ONT ÉTÉ CONSACRÉS À DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC.

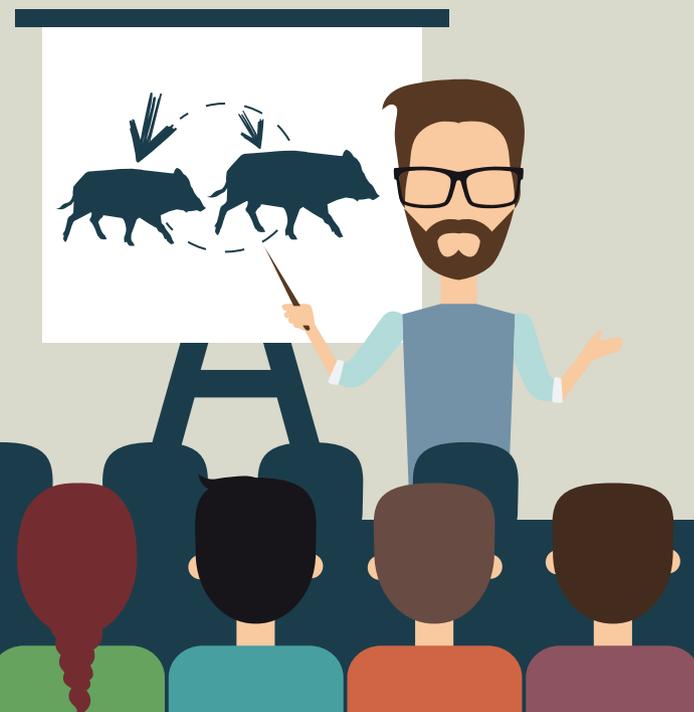
≈ **500 000**



PERSONNES SENSIBILISÉES.

2 400

ACTIONS D'ÉDUCATION À LA NATURE.



LES CHASSEURS AU CŒUR DE LA TRANSMISSION VERS LES PUBLICS JEUNES ET LES SCOLAIRES

Pour l'année 2015 Échelle nationale	Scolaires et publics jeunes	Grand public
Estimation du public touché	57 300 jeunes	435 000 personnes
Nombre d'actions de formation / sensibilisation organisées par les FDC	1 400	1 000
Budget alloué	252 800 €	876 000 €

BÉNÉFICES POUR LES AUTRES ACTEURS DES ÉCOSYSTÈMES

LES BÉNÉFICES POUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE : LES CHASSEURS CONTRIBUENT À
LA LIMITATION DES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER.

8,2 MILLIONS D'EUROS DE DÉGÂTS
ÉVITÉS DU FAIT DE L'ENGAGEMENT
DES CHASSEURS.



50*

MILLIONS D'EUROS D'INDEMNISATIONS
DES DÉGÂTS ET PROTECTION AUX
CULTURES PAYÉS PAR LES CHASSEURS
AUX EXPLOITANTS AGRICOLES.

* Moyenne sur les 10 dernières années

11%
dégâts corrélés
à un manque
de chasseurs

20%
dégâts dus à
des contraintes
de chasse
volontaires ou
involontaires

69%
dégâts structurels
indépendant
de la chasse



LES APPORTS DE LA CHASSE AUX ACTIVITÉS EN MILIEU NATUREL

NÉGATIFS

Conflits d'usage :
impossibilité d'accéder
à un lieu pour cause de
chasse en cours...

POSITIFS

Actions des chasseurs :
entretien des milieux
et gestion durable
des espèces...



381

MILLIONS D'EUROS DE
PLUS-VALUE APPORTÉS PAR
LES CHASSEURS EN FRANCE.

MONTAGNES
239
MILLIONS
D'EUROS

ZONES HUMIDES
81
MILLIONS
D'EUROS

FORÊTS
61
MILLIONS
D'EUROS



SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

LES APPORTS DE LA CHASSE À LA NATURE

AMÉNAGEMENT DES MILIEUX ET GESTION DES POPULATIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES.

(360 MILLIONS D'EUROS)

36%

Entretien courant et aménagement des milieux : cultures pour le gibier, plantations, réouverture de milieux, entretien d'étangs...

27%

Autres actions de gestion des espèces : comptages, repeuplements, agrainoirs, nichoirs, affouragement, pierres à sel, préventions des collisions...

13%

Participation à des actions sanitaires : vaccination, collecte de cadavres ou d'échantillons, examen initial de la venaison, collecte de déchets de venaison, régulation et reprises...

12%

Piégeage et destruction des espèces exotiques envahissantes : Ragondin, Rat musqué, Vison d'Amérique, Bernache du Canada, plantes exotiques...

8%

Entretien des chemins (26 millions d'euros - 2 190 ETP*).

4%

Collecte des déchets : opération de nettoyage de la nature, recyclage des douilles (15 millions d'euros - 1 420 ETP*).

AU TOTAL, LES CHASSEURS ET LEURS STRUCTURES FOURNISSENT DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX POUR UN MONTANT ANNUEL DE :

460
MILLIONS
D'EUROS / AN

360
MILLIONS
D'EUROS

Aménagement des milieux et gestion des populations animales et végétales.

83
MILLIONS
D'EUROS

Contribution de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au titre des services environnementaux (action de préservation des milieux, police de l'environnement).

17
MILLIONS
D'EUROS

Temps passé par les salariés des fédérations départementales des chasseurs et les investissements de ces dernières en matériels et en subventions pour les territoires de chasse.

400 000
EUROS
(moyenne des années 2010 à 2015)

Acquisition de foncier par les fédérations des chasseurs et leur Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (association reconnue d'utilité publique), dans le but de préserver ces zones fragiles et ces réservoirs de biodiversité.

PLUS DE LA MOITIÉ DU TEMPS DES CHASSEURS EST CONSACRÉ À S'OCCUPER DE LA NATURE. CELA ÉQUIVAUT À 30 000 ETP* SOIT L'EFFECTIF ACTUEL DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT.



* Équivalent Temps Plein

LES CHIFFRES PAR ÉCOSYSTÈME

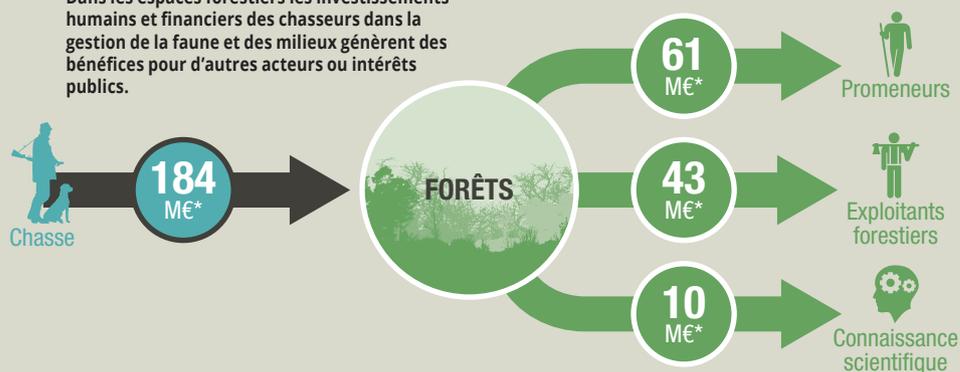
VALEUR DES DIFFÉRENTS FLUX DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ENGENDRÉS PAR LA CHASSE

+ de 1,450
Milliard €
de plus-value

FORÊTS

L'existence de la chasse confère à la forêt une plus-value équivalente à 1,4 milliard d'euros, soit 92 €/ha. Cette plus-value correspond aux services écosystémiques liés à la chasse.

Dans les espaces forestiers les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



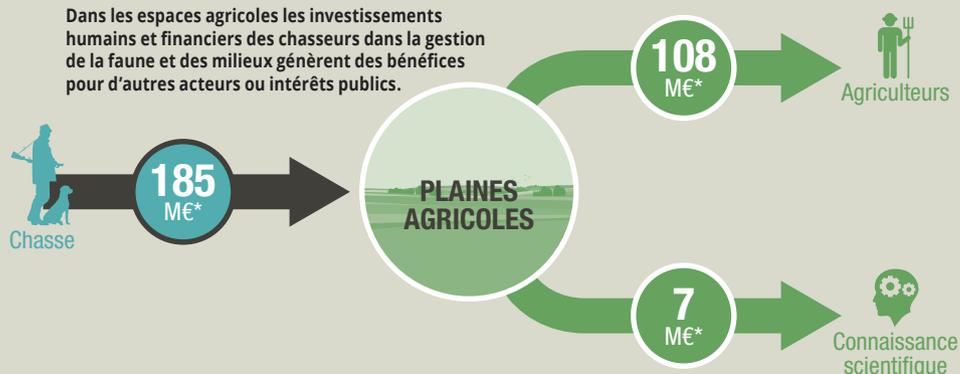
= 114 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

+ de 960
Millions €
de plus-value

PLAINES AGRICOLES

Pour les plaines agricoles, la plus-value est équivalente à 960 millions d'euros, soit 28 €/ha.

Dans les espaces agricoles les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



= 115 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

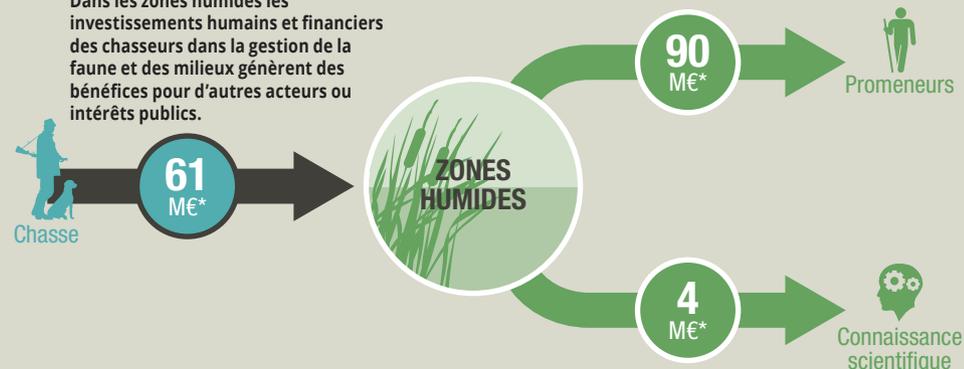
* Millions d'euros

+ de 220
Millions €
de plus-value

ZONES HUMIDES

Pour les zones humides, la plus-value est équivalente à 220 millions d'euros, soit 373 €/ha.

Dans les zones humides les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



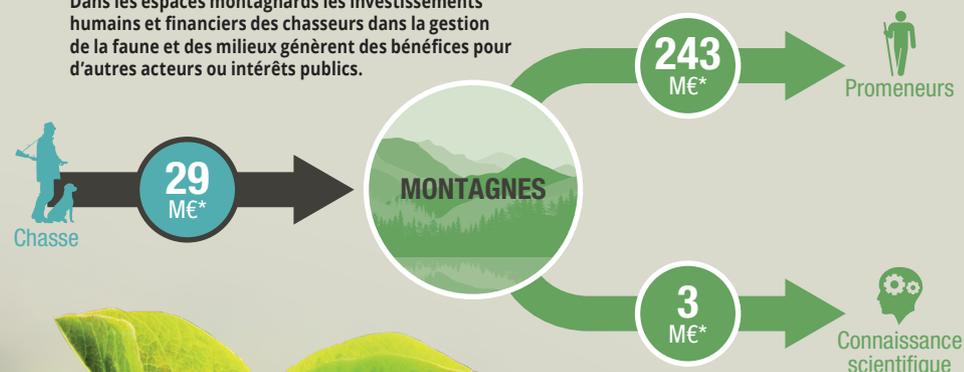
= 94 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

+ de 272
Millions €
de plus-value

MONTAGNES

Pour les montagnes, la plus-value est équivalente à 272 millions d'euros, soit 222 €/ha.

Dans les espaces montagnards les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



= 246 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

UN MONDE SANS CHASSE À QUEL PRIX ?



-2,9 MILLIARDS
D'EUROS

Les chasseurs confèrent à la nature
une valeur économique de 2,9 milliards
d'euros, soit 56 €/ha en moyenne.



- ABANDON DE LA VEILLE SANITAIRE • AUGMENTATION DES ZONNOSES • EXPLOSION DES DÉGÂTS AGRICOLES ET FORESTIERS • AUGMENTATION DES COLLISIONS ROUTIÈRES • FERMETURE DES MILIEUX • DÉVELOPPEMENT DES ÉPIDÉMIES • DISPARITION DES ZONES HUMIDES • DÉSTABILISATION DU TISSU SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE RURAL...



460 MILLIONS
D'EUROS /AN

SERAIENT À PAYER PAR
LES FRANÇAIS AU TITRE
DE LA BIODIVERSITÉ.

-2,4

MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT
POUR L'ÉDUCATION
À LA NATURE ET À
L'ANIMATION DES
TERRITOIRES RURAUX.



FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DES CHASSEURS

01 Ain	04 74 22 25 02	47 Lot-et-Garonne	05 53 89 89 00
02 Aisne	03 23 23 30 89	48 Lozère	04 66 65 75 85
03 Allier	04 70 34 10 00	49 Maine-et-Loire	02 41 72 15 00
04 Alpe-de-Haute-Provence	04 92 31 02 43	50 Manche	02 33 72 63 63
05 Hautes-Alpes	04 92 51 33 62	51 Marne	03 26 65 17 85
06 Alpes-Maritimes	04 93 83 82 39	52 Haute-Marne	03 25 03 60 60
07 Ardèche	04 75 87 88 20	53 Mayenne	02 43 53 09 32
08 Ardennes	03 24 59 85 20	54 Meurthe-et-Moselle	03 83 81 67 98
09 Ariège	05 61 65 04 02	55 Meuse	03 29 79 03 31
10 Aube	03 25 71 51 11	56 Morbihan	02 97 62 11 20
11 Aude	04 68 78 54 34	57 Moselle	03 87 75 82 82
12 Aveyron	05 65 73 57 20	58 Nièvre	03 86 36 93 16
13 Bouches-du-Rhône	04 42 92 16 75	59 Nord	03 20 41 45 63
14 Calvados	02 31 44 24 87	60 Oise	03 44 19 40 40
15 Cantal	04 71 48 62 66	61 Orne	02 33 67 99 39
16 Charente	05 45 61 50 71	62 Pas-de-Calais	03 21 24 23 59
17 Charente-Maritime	05 46 59 14 89	63 Puy-de-Dôme	04 73 74 63 50
18 Cher	02 48 50 05 29	64 Pyrénées-Atlantiques	05 59 84 31 55
19 Corrèze	05 55 29 95 75	65 Hautes-Pyrénées	05 62 34 53 01
20A Corse du Sud	04 95 23 16 91	66 Pyrénées-Orientales	04 68 08 21 41
20B Haute-Corse	04 95 32 25 99	67 Bas-Rhin	03 88 79 12 77
21 Côte-d'Or	03 80 53 00 75	68 Haut-Rhin	03 89 65 90 40
22 Côtes-d'Armor	02 96 74 74 29	69 Rhône	04 78 47 13 33
23 Creuse	05 55 52 17 31	70 Haute-Saône	03 84 97 13 53
24 Dordogne	05 53 35 85 00	71 Saône-et-Loire	03 85 27 92 71
25 Doubs	03 81 61 23 87	72 Sarthe	02 43 82 21 46
26 Drôme	04 75 81 51 20	73 Savoie	04 79 60 72 00
27 Eure	02 32 23 03 15	74 Haute-Savoie	04 50 46 89 21
28 Eure-et-Loir	02 37 24 04 00	75-78-91-92-93-94-95 FICIF	01 55 60 18 70
29 Finistère	02 98 95 85 35	76 Seine-Maritime	02 35 60 35 97
30 Gard	04 66 62 11 11	77 Seine-et-Marne	01 64 14 40 20
31 Haute-Garonne	05 62 71 59 39	79 Deux-Sèvres	05 49 25 05 00
32 Gers	05 62 60 28 30	80 Somme	03 22 82 90 90
33 Gironde	05 57 88 57 00	81 Tarn	05 63 49 19 00
34 Hérault	04 67 42 41 55	82 Tarn-et-Garonne	05 63 03 46 51
35 Ille-et-Vilaine	02 99 45 50 20	83 Var	04 94 80 06 95
36 Indre	02 54 22 15 98	84 Vaucluse	04 90 89 89 97
37 Indre-et-Loire	02 47 05 65 25	85 Vendée	02 51 47 80 90
38 Isère	04 76 62 97 78	86 Vienne	05 49 61 06 08
39 Jura	03 84 85 19 19	87 Haute-Vienne	05 87 50 41 71
40 Landes	05 58 90 18 69	88 Vosges	03 29 31 10 74
41 Loir-et-Cher	02 54 50 01 60	89 Yonne	03 86 94 22 94
42 Loire	04 77 36 41 74	90 Territoire-de-Belfort	03 84 22 28 71
43 Haute-Loire	04 71 09 10 91	971 Guadeloupe	05 90 83 57 80
44 Loire-Atlantique	02 40 89 59 25	972 Martinique	05 96 71 48 56
45 Loiret	02 38 69 76 20	974 Réunion	02 62 90 90 26
46 Lot	05 65 35 13 22	975 St-Pierre-et-Miquelon	05 08 41 33 46

